



ASSOCIATION INTER CSE FISH LOISIRS 42
Étang de Grangeneuve 42340 VEAUCHETTE
Site Internet : <https://fishloisirs42.wixsite.com/website>

CONCOURS INTER CSE

REGLEMENT

DATE : samedi 21 mars 2026

PARTICIPANTS : Peuvent participer à ce concours :

- Les salariés et retraités de chaque CSE
- Les titulaires d'une carte annuelle « invité »
- 2 invités par participant : conjoint, enfant, petit-enfant.

INSCRIPTIONS : Dans chaque CSE ou à l'étang le jour même à partir de 7h00 :

- Adultes : 15 €
- Enfants – de 15 ans : 5 €

RECOMPENSES :

- 1^{er} Homme, 1^{ère} Femme, 1^{er} enfant de moins de 15 ans.
- Chaque pêcheur pourra conserver ses prises (nombre de truites non limité)

REGLEMENT CONCOURS :

- 1 manche de 8h à 12h00.
- 1 canne par pêcheur avec 1 seul hameçon.
- Pêche type au coup, bolognaise ou anglaise.
- Amorçage limité à 2 kg maximum par pêcheur
- Classement fait aux points : 1 point par gramme + 5 points par prise
- Toutes les prises comptent sauf les Carpes, Amours Blancs, Esturgeons et Carnassiers qui doivent être remis immédiatement à l'eau.

Après la remise des récompenses, Barbecue offert et pêche libre l'après-midi pour l'ensemble des participants.